

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Saint-Herménégilde**

**M**

**S**

no de résolution  
ou annotation

Province de Québec

**Municipalité de Saint-Herménégilde**

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de Saint-Herménégilde, tenue au Centre communautaire, au 776, rue Principale, le 3 septembre 2019, à 19h00, présidé par monsieur le Maire, Gérard Duteau, à laquelle assistaient les conseillers :

M. Réal Crête	M. Steve Lanciaux
M. Sébastien Desgagnés	M. Robin Cotnoir
Mme Sylvie Fauteux	Mme Jeanne Dubois

Et le secrétaire-trésorier Marc-Antoine Lefebvre.

**2019-09-03-01: MODIFICATION A L'ORDRE DU JOUR**

Aucune modification.

**2019-09-03-02: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suggéré par le secrétaire-trésorier en incluant les modifications.

1. Moment de recueillement
2. Modification de l'ordre du jour
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions
5. Adoption des minutes du 5 août 2019
6. Lecture et approbation des comptes
  - Liste des comptes fournisseurs
  - Rémunérations, prélèvements et autres
7. Rapports : Maire et inspecteurs en bâtiment et en environnement et voirie
8. Suivi de dossiers

Pause

9. Résolution
  - Déneigement chemin Jean-Paul-Dupont 2019-2020
  - Adoption du second projet de règlement 295
  - Embauche d'un inspecteur-adjoint
  - Programmation TECQ 2014-2018 révisée
  - Aide financière – Ressourcerie des Frontières
  - Autorisation de circuler sur l'Ancienne route 50 et le chemin Saint-Jacques pour les motoneiges
  - Soutien aux droits des municipalités à légiférer sur leur territoire
10. Loisirs
11. Trois Villages
12. Famille et culture
13. Journal
14. Usine d'épuration
15. Aqueduc
  - Dépôt du rapport 2018 de la Stratégie d'économie d'eau potable
16. États financiers mensuels
17. Dépôt du rapport de correspondance
18. Régie incendie
19. Régie des déchets solides
20. Divers
  - Prochaine assemblée ordinaire
  - Prochaine réunion de travail
21. Période de questions

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Saint-Herménégilde**

**M**

**S**

no de résolution  
ou annotation

22. Varia

23. Levée

Adopté.

**2019-09-03-03: PERIODE DE QUESTIONS**

Une citoyenne demande si des reçus en lien avec la ligue des petits bonshommes ont été émis par la municipalité. Le conseil répond qu'aucun reçu n'a été émis.

**2019-09-03-04: ADOPTION DES MINUTES DE LA SESSION ORDINAIRE DU 5 AOÛT 2019**

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité que les minutes de la session ordinaire du 5 août 2019 soient adoptées telles que rédigées.

Adopté.

**2019-09-03-05: LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES**

Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Lanciaux et résolu à l'unanimité que les comptes à payer présentés par le secrétaire-trésorier dont un certificat de disponibilité a été émis pour que les dépenses encourues soient payées. Chèques 7174 à 7236 inclusivement.

Les membres du conseil reçoivent le rapport des comptes à payer (237 157.16\$), la liste des prélèvements (août 2019) et le rapport de salaires versés (août 2019) en date du 31 août 2019.

Certains postes enregistrent des dépassements par rapport au budget qui seront financés à même le surplus général du présent exercice tel que décrit dans les rapports financiers remis à toutes les conseillères et tous les conseillers.

Adopté.

**2019-09-03-06: RAPPORT DU MAIRE ET DES INSPECTEURS**

Bernard Marion, maire de Sainte-Edwidge-de-Clifton, est le nouveau préfet de la MRC de Coaticook. Simon Madore, maire de Coaticook, devient le préfet suppléant.

Les nouveaux membres du conseil d'administration de la MRC de Coaticook sont Nathalie Dupuis, mairesse de Waterville, Johnny Pizar, maire de Barnston-Ouest, et Marie-Ève Breton, mairesse d'East Hereford.

La Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie mentionne qu'il lui reste beaucoup d'argent pour appuyer des projets municipaux et communautaires.

Un nouveau géomaticien a été embauché par la MRC de Coaticook.

Le Centre d'action bénévole organise une épluchette le 5 septembre prochain.

**2019-09-03-07: SUIVI DE DOSSIERS**

Aucune information.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Saint-Herménégilde**

**M**

**S**

no de résolution  
ou annotation

**2019-09-03-08: DENEIGEMENT CHEMIN JEAN-PAUL-DUPONT 2019-2020**

Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Lanciaux et résolu ;

D'approuver l'entente de déneigement du chemin privé Jean-Paul-Dupont 2019-2020 présentée par le secrétaire-trésorier. L'entente doit être signée par les trois parties soient : la municipalité, le propriétaire et l'entrepreneur ;

D'autoriser le Maire et le secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Herménégilde ladite entente.

Madame la conseillère Jeanne Dubois demande le vote.

Pour : Réal Crête, Sébastien Desgagnés, Steve Lanciaux et Robin Cotnoir

Contre : Sylvie Fauteux et Jeanne Dubois

Mesdames les conseillères Sylvie Fauteux et Jeanne Dubois enregistrent leurs dissidences.

Adopté.

**2019-09-03-09: DEUXIEME PROJET DE REGLEMENT 295 MODIFIANT LE REGLEMENT 237 AFIN DE MODIFIER LES DISPOSITIONS SUR LES CONTENEURS UTILISES COMME BATIMENTS ACCESSOIRES A CERTAINS USAGES**

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la municipalité de Saint-Herménégilde juge à propos de modifier son règlement de zonage afin de modifier les dispositions sur les conteneurs utilisés comme bâtiments accessoires à certains usages ;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le conseil de la municipalité peut modifier son règlement de zonage ;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), article 124, le processus de modification réglementaire doit débiter par l'adoption d'un projet de règlement modificateur ;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné à la séance du 5 août 2019 ;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement a été déposé et présenté à la séance du 5 août 2019 ;

CONSIDÉRANT QU'une consultation publique a eu lieu le 3 septembre 2019 ;

CONSIDÉRANT QU'aucune modification n'a été apportée au premier projet de règlement ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Desgagnés et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver et adopter le second projet de règlement numéro 295, *Règlement modifiant le règlement de zonage 237 afin de modifier les dispositions sur les conteneurs utilisés comme bâtiments accessoires à certains usages*.

Adopté.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Saint-Herménégilde**

**M**

**S**

no de résolution  
ou annotation

**2019-09-03-10: EMBAUCHE D'UN INSPECTEUR-ADJOINT**

ATTENDU QUE la municipalité a des besoins importants dans les travaux publics ;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une candidature spontanée ;

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à un essai de l'employé sous forme de contrat ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité que le conseil municipal embauche M. Michel Ménard à titre d'inspecteur-adjoint à raison de 40 heures par semaines durant les 6 mois de la période estivale et de 20 heures par semaine durant les 6 mois de la période hivernale au taux horaire de 17\$/h. La date d'entrée en fonction est le mardi 3 septembre 2019.

Adopté.

**2019-09-03-11: PROGRAMMATION TECQ 2014-2018 REVISEE**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Herménégilde a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 ;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité que :

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;
- la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec, de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018 ;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;
- la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixés à 28\$ par habitant par année, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme ;

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Saint-Herménégilde**

**M**

**S**

no de résolution  
ou annotation

- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution ;
  
- la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

Adopté.

**2019-09-03-12: AIDE FINANCIERE – RESSOURCERIE DES FRONTIERES**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une demande d'aide financière de la Ressourcerie des Frontières ;

CONSIDÉRANT QUE la Ressourcerie désire effectuer un projet de rénovation afin d'éviter la détérioration de l'édifice ;

CONSIDÉRANT QU'un plan de financement crédible a été déposé à la municipalité de Saint-Herménégilde ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité d'octroyer une aide financière de 700\$ à la Ressourcerie des Frontières.

Adopté.

**2019-09-03-13: AUTORISATION DE CIRCULER SUR L'ANCIENNE ROUTE 50 ET LE CHEMIN SAINT-JACQUES POUR LES MOTONEIGES**

CONSIDÉRANT QU'un droit de passage sur une propriété privée a été retirée au Club de motoneige Étoile de l'Est ;

CONSIDÉRANT QUE l'association a fait une demande formelle au conseil municipal afin de pouvoir passer sur l'ancienne route 50 et le chemin Saint-Jacques afin de compenser la perte du droit de passage ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Lanciaux et résolu à l'unanimité d'autoriser la circulation sur l'ancienne route 50 et le chemin Saint-Jacques des motoneiges pour la saison hivernale 2019-2020.

Adopté.

**2019-09-03-14: SOUTIEN AUX DROITS DES MUNICIPALITES A LEGIFERER SUR LEUR TERRITOIRE**

CONSIDÉRANT que la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge fait l'objet d'une poursuite record de 96 millions \$ en dommages et intérêts par la compagnie d'exploration minière de Vancouver, Canada Carbon, suite à l'application de sa réglementation et de

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Herménégilde

M

S

no de résolution  
ou annotation

l'adoption d'un règlement fondé sur le pouvoir de gestion de son territoire, du principe de précaution visant à protéger l'eau, l'environnement et la qualité de vie des citoyens ;

CONSIDÉRANT que les dirigeants de Canada Carbon attaquent les décisions démocratiques qui relèvent du pouvoir exclusif du conseil municipal et de ses citoyens ;

CONSIDÉRANT que la poursuite de 96M\$ intentée par Canada Carbon représente un fardeau financier important pour les citoyens et un enjeu sans précédent et important pour toutes les municipalités du Québec ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Herménégilde comprend les enjeux de ce dossier et désire appuyer cette campagne ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité de soutenir la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge dans le règlement du litige l'opposant à l'entreprise d'exploration minière Canada Carbon.

Adopté.

### **2019-09-03-15: LOISIRS**

Une réunion avec les responsables de la Ligue des petits bonshommes aura lieu prochainement où les différents problèmes de la saison seront abordés.

La fête des Mégiliens aura lieu le 8 septembre prochain.

### **2019-09-03-16: TROIS VILLAGES**

Aucune information.

### **2019-09-03-17: FAMILLE ET CULTURE**

La Politique familiale et des aînés est en cours de finalisation.

### **2019-09-03-18: JOURNAL**

La prochaine parution aura lieu en septembre.

### **2019-09-03-19: USINE D'EPURATION**

Aucune nouvelle information.

### **2019-09-03-20: AQUEDUC**

Le secrétaire-trésorier, monsieur Marc-Antoine Lefebvre, dépose le rapport de la Stratégie d'économie d'eau potable 2018. Le directeur général mentionne également des travaux mineurs à l'aqueduc.

### **2019-09-03-21: ÉTATS FINANCIERS MENSUELS**

Le secrétaire-trésorier, monsieur Marc-Antoine Lefebvre, dépose les états financiers mensuels au 31 août 2019.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution  
ou annotation

**2019-09-03-22: RAPPORT DE CORRESPONDANCE**

Le secrétaire-trésorier, monsieur Marc-Antoine Lefebvre, dépose le rapport de correspondance du 6 août au 3 septembre 2019.

**2019-09-03-23: REGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE DE LA REGION DE COATICOOK**

Aucune nouvelle information.

**2019-09-03-24: REGIE DE GESTION DES DECHETS SOLIDES DE LA REGION DE COATICOOK**

Aucune nouvelle information.

**2019-09-03-25: DIVERS**

Prochaine réunion de travail : Mardi le 1<sup>er</sup> octobre 2019, 18h30

Prochaine assemblée : Lundi le 7 octobre 2019, 19h00

L'écocentre aura lieu le 14 septembre prochain.

Pour 2020, il faudrait renégocier l'entente sur les sauveteurs pour ne mettre que la fin de semaine après les vacances de la construction.

**2019-09-03-26: PERIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

**2019-09-03-27: AUTRES SUJETS**

Aucun autre sujet.

**2019-09-03-28: LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur Réal Crête propose la levée de l'assemblée à 20h25.

---

Secrétaire-trésorier

---

Maire

Je, Gérard Duteau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.